

suite de BERTRAND CALOMNIE

félicitèrent à leur façon le dit adjudant de son initiative malveillante et outrageante.

J'ai dit à Fleury et à Pierrot mes remerciements au delà de toutes mes espérances pour le geste spontané qu'ils venaient d'accomplir, eux qui savaient que pas le moindre centime n'avait été soustrait des 80 millions qui tombèrent du ciel le 12 avril 1944, devant CHARLES-HENRI, grand patron des équipes de parachutages de la Zone sud, à qui ils étaient destinés.

J'ai vu en l'occurrence jusqu'à quel point certains de mes compatriotes pouvaient s'abaisser dans la calomnie, la bassesse, l'ignominie. Point final. Je leur ai pardonné depuis.

Lettre de la S.A.P.

Fin juin 1945, six mois plus tard, Joseph Besson reçoit une lettre de responsables du Comité de la Défense Nationale qui, indignés, le lavent publiquement des accusations calomnieuses dont il a été l'objet.

REPUBLIQUE FRANCAISE
PRESIDENCE DU GOUVERNEMENT
PROVISOIRE

COMITE DE LA DEFENSE NATIONALE
(D.G.E.R.) - Centre Régional de Lyon
Référence : Liquidation «Action » R.I.

Lyon 25 juin 1945

Le Commandant TRIOMPHE

à

Monsieur BESSON, Président du C.D.L. de St SYMPHORIEN s/COISE

C'est avec indignation que j'ai appris les accusations calomnieuses dont vous avez été l'objet. J'en ai d'ailleurs été avisé par la suite par Monsieur l'Intendant de Police auquel l'enquête que l'on s'était permis de faire sur vous était finalement parvenue. Il est absolument inadmissible que de mauvais Français se permettent de porter des accusations sans fondement sur ceux de leurs compatriotes qui n'ont pas hésité à risquer leur vie pour assurer la libération du Pays.

Il est d'autre part regrettable que des services trop pleins de zèle aient jugé bon de faire une enquête sur des bruits calomnieux et sans fondement sans en référer aux responsables de l'organisation dont vous faisiez partie et au détriment de laquelle vous avez été accusé d'avoir opéré des détournements. Les résultats de leur enquête ont, comme de juste, été tout à votre honneur. Mais il n'empêche qu'il eut suffi de commencer l'enquête par le haut pour que nous fournissions une réponse précise et péremptoire à ces accusations.

Lorsque de l'argent était envoyé par parachute à nos services, un contrôle très serré de ces sommes était établi d'une part par les responsables de la réception des parachutages, d'autre part par les destinataires de ces budgets qui étaient avisés directement de la présence dans tel service de la somme qui leur revenait. La disparition d'une partie de l'argent parachuté ne pouvait donc passer inaperçue.

En qui concerne St SYMPHORIEN s/COISE, le premier parachutage contenait seul de l'argent. Cet argent fut intégralement descendu à Lyon par les responsables de la SECTION ATERRISSAGE PARACHUTAGE (S.A.P.).

Aussi sommes-nous décidés, si des accusations continuaient à être portées contre vous, à faire toutes les recherches nécessaires pour remonter à leur origine, à mener jusqu'au bout les poursuites judiciaires et à exiger des condamnations que méritent ces calomnies qui n'ont d'autre but que d'essayer de semer le discrédit sur les meilleurs des Français.

Le Capitaine HEROUZ (LAFONT)
Chef départemental S.A.P. Rhône

Le Commandant TRIOMPHE (PAULETTE). Ex-chef régional S.A.P.

80 millions de francs parachutés

Dans son livre « Chronique des années sombres », Joseph Besson, alias Bertrand, a raconté les principaux parachutages qui ont eu lieu en 1944 sur les trois terrains préparés par la résistance locale et notamment celui où furent largués les 80 millions de francs.

Le premier parachutage eut lieu le vendredi 12 février 1944 à Pluvy sur un terrain appelé « Saphir ». Cette nuit-là, avait prévenu par téléphone, « Lafont de la S.A.P. », trois tonnes d'armes étaient attendues. Le double de ce qui avait été prévu. Ce qui compliquait la tâche. Il n'était pas envisageable en effet de faire faire deux voyages à la camionnette de Germain pour acheminer les containers jusqu'à la ferme de Claude Séon, le fermier du Comte de Noblet, où ils devaient être cachés. Il fut convenu d'en enterrer provisoirement une partie dans le

remblai devant la ferme, situé à 200 mètres.

A 19 h., Bertrand réceptionne Lafont et sa camionnette à l'hôtel Brally. Le responsable départemental lui apprend que « beaucoup d'argent doit arriver avec les armes. Le grand patron des parachutages de toute la zone sud sera présent pour en prendre possession », « Charles-Henri », Paul Rivière. A 23 heures, tout le monde est en place.

UN PARACHUTAGE DE PRECISION

« Ce que fut notre premier parachutage ? écrivit Bertrand. Ce fut un chef d'œuvre de précision et de virtuosité. » Les containers parachutés sont triés. « Le patron prend les paquets de la forme de petits cartons à chaussures qu'il savait y trouver et, après une chaleureuse poignée de main, repart avec son précieux chargement (puisque Lafont m'a confié à l'oreille qu'il attendait 80 millions) ».

Le lendemain, il fallut traîner à la ferme

ce qui n'avait pas pu être acheminé. Mais, il fallait aussi trouver un autre lieu plus sûr pour cacher tous les containers. Bertrand pense à la ferme de Jean Odin, au village de Grézieux. Celui-ci accepte « de les cacher le temps qu'il faudra ». Le lundi dans la nuit, avec la camionnette de Mathieu Guyot, qui a accepté la tâche avec son beau-père, Fleury Chevalier, les containers sont déménagés de Pluvy à Grézieux.

LE COLIS DE 20 MILLIONS RETROUVÉ

Le samedi soir suivant, alors que l'opération semblait bien achevée, « arrive par le car, le représentant de la S.A.P., Lafont, qui nous annonce que Charles-Henri n'a pas emporté la totalité des 80 millions qui étaient contenus dans le parachutage. Il manque un colis contenant 20 millions (20 millions 1944, ça fait du bruit). Le lendemain, direction Grézieux. Après une heure de recherche dans le foin, le précieux paquet fut enfin découvert.

Ce fut Tito qui descendit le paquet bien attaché à son porte-bagage à Lafont chez Brally.